

CLIMAT - REDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES

1. SITUATION CLIMATOLOGIQUE ET HYDROLOGIQUE

Cette section présente l'analyse des principales tendances climatiques observées au cours du mois.

Dans ce numéro :

1.1 Précipitation

L'analyse de la figure 1 montre que la plupart des localités du pays ont été arrosées. Pagouda a recueilli la plus forte quantité (392,7 mm) et Lomé a enregistré la plus faible hauteur d'eau (21,0 mm). Comparativement au mois de septembre 2025 et considérant uniquement les stations synoptiques, ce mois a observé un déficit pluviométrique sur le plan national.

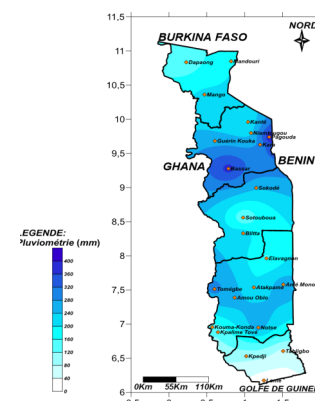


Figure 1 : Pluviométrie de septembre 2026
Source: ANAMET, 2026

1.2 Ecoulement

En septembre 2026, la situation hydrologique a été préoccupante sur les trois bassins hydrographiques suivis, mais avec des dynamiques contrastées : le Mono connaît une flambée en fin de mois, le lac-Togo oscille autour du seuil de vigilance et l'Oti amorce un repli.

Le Lac-Togo à la Station de Kpedji affiche une hausse moyenne de 73,3% par rapport à septembre 2025, avec un niveau relativement stable durant la première décade (minimum de 195 cm au 7ème jour), avant de connaître une progression à partir du 14ème jour. Contrairement à août, le seuil de vigilance (S1 à 300 cm) est franchi à deux reprises, aux 15ème et 16ème jours (340 cm au 15ème jour) puis du 26ème au 28ème jour, avec un maximum de 348 cm relevé au 26ème jour, contre un pic de 246 cm au 23ème jour en 2025. Aucun franchissement du seuil d'alerte (S2 à 400 cm) n'est toutefois observé.

Le Mono à la station de Kolokopé demeure la plus instable, avec une hauteur moyenne en hausse de 36,2% par rapport à septembre 2025. Déjà le premier jour du mois, le niveau de 700 cm a été atteint, dépassant le seuil d'alerte (S2 à 600 cm). Le seuil de vigilance est dépassé du 16ème au 26ème jour et franchit le seuil d'alerte du 28ème au 30ème jour avec un pic de 860 cm.

L'Oti à la station de Mango a connu une baisse moyenne de 15,6% par rapport à septembre 2025 (pic de 842 cm en 2025 contre 728 cm en 2026). Durant tout le mois, un seuil maximum de 710 cm a été atteint, inférieur au seuil d'alerte (S2 à 800 cm).

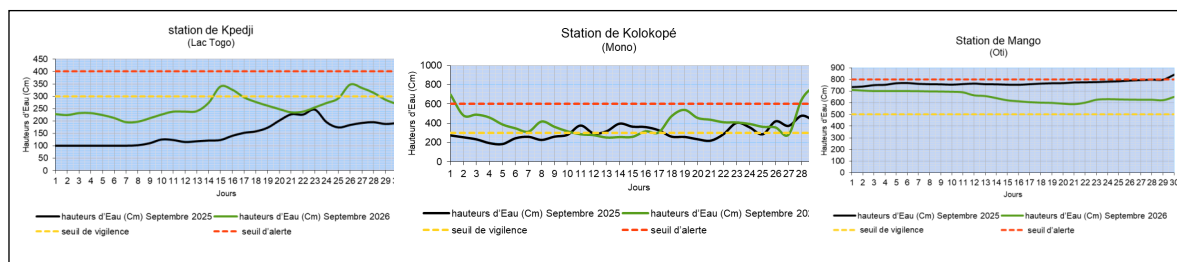


Figure 2 : Courbes de variation des hauteurs d'eau
Source: DRE, septembre 2026

En résumé, le mois de septembre 2026 se caractérise par des évolutions diverses des hauteurs d'eau dans les trois bassins : Kpedji, en nette hausse par rapport à 2025, franchit à deux reprises le seuil de vigilance ; le Mono, après une accalmie à la mi-mois, connaît une flambée en fin du mois avec franchissement du seuil d'alerte et un pic de 860 cm ; l'Oti, bien qu'en baisse par rapport à septembre 2025, se maintient au-dessus de son seuil de vigilance.

Contrairement à août, marqué par une hausse commune des niveaux d'eau sur les trois bassins, septembre 2026 se distingue par des trajectoires contrastées, avec une vigilance particulière à maintenir sur le Mono, dont le niveau est en forte hausse à la fin du mois.

1.3 Température

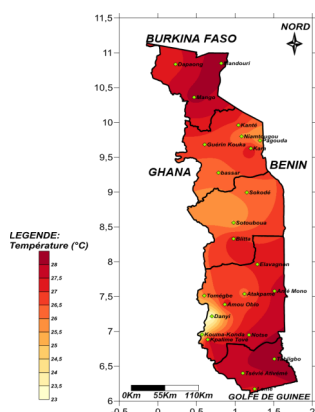


Figure 3 : Température moyenne de septembre 2026
Source: ANAMET, 2026

La température moyenne la plus élevée du mois a été enregistrée à Mandouri (28,3 °C), tandis que la plus basse a été relevée à Danyi (23,2 °C). Au cours de ce mois, Mandouri, Tabligbo et Mango ont été les villes les plus chaudes. Comparée au mois de septembre 2025, cette température moyenne a été partout plus élevée (Figure 3).

1.4 Humidité relative

L'humidité relative moyenne la plus élevée (93 %) a été enregistrée à Danyi. Par contre, la plus basse (76 %) a été mesurée à Anié Mono. Par rapport à l'année 2025, toutes les localités ont été moins humides à l'exception de Atakpamé, Sokodé, Niamtougou et Dapaong (Figure 4).

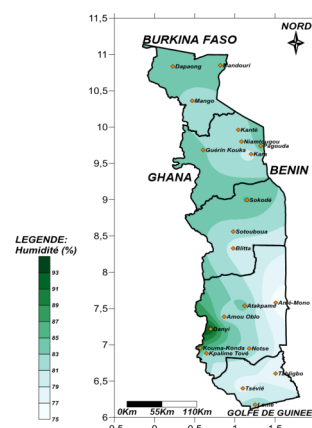


Figure 4 : Humidité relative de septembre 2026

2. ALEAS CLIMATIQUES ET DÉGÂTS

En septembre 2026, le pays a enregistré un total de 973 sinistrés (tableau 1), résultant des effets combinés des inondations, des vents violents et des feux de végétation/incendies . Les inondations ont été le principal aléa à l'origine des sinistres au cours du mois, avec 770 personnes affectées, soit environ 79,1 % de l'ensemble des sinistrés. La région de la Kara a été la plus touchée avec 386 sinistrés, suivie de la Centrale (243), des Plateaux (102) et des Savanes (39).

Les vents violents ont touché 147 personnes, soit environ 15,1 % du total des sinistrés. Ces cas ont été principalement recensés dans les régions des Plateaux et Centrale, avec 62 sinistrés chacune, suivies de la région de la Kara avec 23 sinistrés.

Les feux de végétation/incendies ont, quant à eux, touché 56 personnes, soit environ 5,8 % du total. Les impacts ont été principalement enregistrés dans la région des Plateaux (40 sinistrés), suivie des Savanes (9), de la Centrale (5) et de la Maritime (2).

Ces données mettent ainsi en évidence la prédominance des inondations comme principal facteur de sinistre en septembre 2026, suivies des vents violents et des feux de végétation/incendies. La région de la Kara a enregistré le plus grand nombre de victimes des inondations, tandis que les régions des Plateaux et de la Centrale ont été les plus touchées par les vents violents.

Tableau 1 : Situation des victimes des aléas de septembre 2026

Région	Inondations		Vents violents		Feux de végétation/Incendie	
	Nbre de ménages	Nbre de sinistrés	Nbre de ménages	Nbre de sinistrés	Nbre de ménages	Nbre de sinistrés
Maritime	0	0	0	0	1	2
Plateaux	29	102	30	62	6	40
Centrale	71	243	11	62	1	5
Kara	111	386	10	23	0	0
Savanes	8	39	0	0	2	9
Total	219	770	51	147	10	56

Source: ANPC, 2026

Au cours du mois de septembre 2026, les aléas enregistrés ont entraîné des dommages matériels importants, comme le présente le tableau 2. Au total, 589 cases ont été affectées dont 108 décoiffées, 469 écroulées et 12 fissurées. La région de la Kara est la plus touchée, avec 271 cases affectées, suivie de la Centrale (216), des Plateaux (79), des Savanes (21) et de la Maritime (2).

Les dégâts ont également concerné les infrastructures socioéconomiques, notamment 8 écoles, 1 marché et 1 service. En outre, les superficies affectées s'élèvent à 59,25 hectares répartis entre la Kara (36 ha), les Plateaux (13 ha) et la Centrale (10,25 ha).

Sur le plan humain, le bilan fait état de 16 blessés, dont 7 cas de blessures légères et 9 cas de blessures graves. Ces victimes sont réparties entre les régions de la Centrale, de la Kara et des Savanes.

Dans l'ensemble, le bilan de septembre 2026 montre que les régions de la Kara et de la Centrale ont enregistré les dégâts matériels les plus importants, notamment en termes de cases affectées. La Kara se distingue également par la superficie des terres touchées. Sur le plan humain, les blessures recensées concernent les régions de la Centrale, de la Kara et des Savanes.

Tableau 2 : Situation des dégâts des aléas de septembre 2026

Région	Nbre d'écoles	Nbre de lieux de cultes	Nbre de marché	Nbre de service	Nbre de cases décoiffées	Nbre de cases écroulées	Nbre de cases fissurées	Total cases	Superficies affectées (ha)
Maritime	0	0	0	0	0	2	0	2	0
Plateaux	2	0	1	1	9	66	4	79	13
Centrale	2	0	0	0	64	144	8	216	10,25
Kara	2	0	0	0	35	236	0	271	36
Savanes	2	0	0	0	0	21	0	21	0
Total	8	0	1	1	108	469	12	589	59,25

Source : ANPC, 2026



Photo 1 : Ecrroulement d'une habitation dans la localité de Tchawanda le 08/09/2026 (Tchaoudjo 1)



Photo 2 : Cas d'inondation au CEG Ewaiyo (Binah 2) le 29/09/2026



Photo 3 : Cas d'incendie d'un grenier de maïs à Kablivé (Haho 1) 25/09/2026



Photo 4 : Dégâts liés aux vents violents à Kouï dans la commune de Blitta 3 le 17/09/2026

Source : ANPC, 2026

3. LIEN ENTRE LES PARAMETRES CLIMATIQUES ET LES RISQUES DE CATASTROPHES

Les paramètres climatiques interagissent comme un véritable facteur aggravant des risques de catastrophes. Les dégâts observés présentent un lien étroit avec l'évolution des paramètres climatiques. L'analyse des conditions météorologiques révèle une interaction directe entre les variations de ces paramètres et l'augmentation de l'intensité des aléas affectant les populations ainsi que les activités socio-économiques. La température élevée associée au taux important de l'humidité de l'air sur l'ensemble du pays hormis la maritime ont été des facteurs à l'origine des activités pluvio-orageuses qui ont occasionné des inondations dans certaines localités.

Cette situation souligne la nécessité d'une prise en compte du suivi climatique dans les stratégies de réduction des risques et d'alerte précoce.

4. AVIS ET CONSEILS

Au regard de la situation climatique, des dégâts enregistrés et des prévisions, il est recommandé de :

- surveiller le niveau d'eau des balises communautaires et des échelles limnimétriques ;
- éviter les tentatives de traversées des cours et plans d'eau en période de crues ;
- éviter l'occupation et la pratique de toutes activités dans les zones à risque ;
- traiter l'eau de boisson pour la consommation domestique ;
- veiller à une bonne gestion de l'eau et privilégier les pratiques agro-écologiques ;
- poursuivre le curage des caniveaux et procéder à l'évacuation immédiate des déchets ;
- éviter de vous abriter sous les arbres pendant les orages ;
- renforcer la charpente des toitures et sécuriser les objets susceptibles d'être endommagés ou emportés par l'eau ou le vent ;
- intensifier les sensibilisations sur les risques identifiés ;
- suivre régulièrement les prévisions et alertes météorologiques ainsi que les consignes du Système d'alerte précoce (SAP) ;
- prévoir les mesures d'accompagnement et multiplier les centres d'accueil pour les sinistrés.

5. SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES

Au cours du mois de septembre, des activités pluvio-orageuses modérées à fortes ont été enregistrés dans toutes les régions, à l'exception de la Maritime qui a connu des pluies faibles et localisées. Les aléas les plus récurrents sont les inondations et les vents violents ayant entraîné d'importants dégâts matériels. Au total, on note 469 cases écroulées, 108 décoiffées, 12 cases fissurées, 8 écoles affectées et 59,25 hectares de superficies affectées.

Au cours du mois d'octobre 2026, des perturbations pluvio-orageuses modérées sont prévues dans la zone monomodale. Cependant, dans la zone bimodale, il est attendu des manifestations pluvieuses faibles à modérées associés d'orages.